

injustement dépossédés; décréter contre les prélats coupables les peines canoniques; restreindre même la juridiction des évêques en se réservant quelques cas particuliers; et quand le bien de l'Eglise l'exigeait, les forcer à se démettre, ou même les déposer de leur siège¹ »?

Rien de plus conforme au vrai concept de la monarchie papale, telle que constituée par Dieu et telle que postulée et exigée par les besoins spirituels du peuple chrétien. « Le Pape, observe saint Thomas d'Aquin², a la plénitude du pouvoir pontifical, comme le roi dans son royaume; mais les évêques assument une partie des fonctions qui lui sont dévolues, comme les juges préposés à chaque cité. »

Le roi est chez lui sur tout le territoire de son royaume, et, à moins qu'une constitution légitime ne limite son autorité, il y commande universellement en maître. Le Pontife romain exerce partout, sur tous les fidèles et sur tous les pasteurs, une juridiction sans contrôle, laquelle n'admet ni résistance ni appel, et qui seule peut maintenir dans l'unité et l'harmonie les intelligences et les volontés.

Concluons donc que le Pape, quoique séparé par de longues distances des peuples qu'il gouverne, n'est nulle part (nous l'avons dit ailleurs) un souverain étranger³, et ceux qui le regardent et le traitent comme tel font preuve, ou d'une mauvaise foi insigne, ou d'une ignorance regrettable de la situation occupée dans le monde par l'Eglise catholique et par son Chef visible.

Et dès lors que le Pape possède, en tous les pays et sur tous les sujets, les droits et les prérogatives de la souveraineté, cette pleine suprématie religieuse et morale, dans les matières de son ressort⁴,

1. Hébrard, *ouv. cit.*, p. 384.

2. Comm. in I. IV Sent., Dist. XX, Q. I, art. IV, sol. 3.

3. "N'est-ce pas une nouveauté, et une nouveauté de principe, de considérer comme étrangère l'autorité qu'exerce le chef suprême de l'Eglise au milieu du monde catholique?" (Card. Pecci, *Œuvres pastorales*, t. II, p. 87; Desclée, de Brouwer et Cie).

4. C'est à l'Eglise qu'il appartient de définir les limites de sa compétence